

# Manipulateur en électro-radiologie médicale

## PERMETTRE LE DIAGNOSTIC ET LE TRAITEMENT DES PATIENTS

### Quelles sont les principales activités ?

Le manipulateur en électro-radiologie médicale effectue des actes de radiologie ou d'imagerie médicale destinés à confirmer un diagnostic (radiographies, scanners, IRM, scintigraphies, examens d'électrophysiologie...) ou à traiter une personne atteinte d'un cancer (radiothérapie). Il intervient soit dans un service de radiologie diagnostique ou dans un service assurant la prise en charge des patients atteints d'un cancer.

Lorsqu'il pratique des actes de radiologie diagnostique dans un établissement hospitalier, il peut travailler avec les équipes des urgences ou des services de chirurgie. Dans ce cas, il peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés.

Le manipulateur en électro-radiologie médicale peut exercer son activité dans un établissement de santé public ou privé, ou en ville, dans des cabinets de radiologie diagnostique.

Après quelques années de pratique et une formation de cadre de santé, il peut évoluer vers des fonctions d'encadrement de service ou de formateur en institut de formation. Lorsqu'il exerce dans un service de radiothérapie, il est en mesure d'adapter la technique de réalisation de l'examen en fonction de la prescription.

### Pour quelle rémunération ?

Dans la fonction publique hospitalière, le manipulateur en électro-radiologie médicale de classe normale perçoit un traitement net mensuel de 1 489 € en début de carrière et de 2 189 € en fin de carrière, primes et indemnités permanentes comprises.

### Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Les compétences du manipulateur en électro-radiologie médicale reposent à la fois sur des qualités relationnelles avec les patients et sur la maîtrise de techniques d'imagerie médicale et de matériels de plus en plus sophistiqués.

Il doit être en mesure d'adapter les protocoles en fonction de la

prescription médicale et du contexte clinique de chaque patient. Il intervient dans la chaîne de soin et à ce titre s'insère au sein d'une équipe interprofessionnelle.

## Quelle est la formation à suivre ?

Deux formations en 3 ans permettent de devenir manipulateur en électro-radiologie médicale :

- le diplôme d'Etat de manipulateur en électro-radiologie médicale (DEMER) est délivré par le ministère de la Santé ;
- le diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTSIMRT), qui dépend du ministère de l'Education nationale.

Ces formations s'adressent aux titulaires du Baccalauréat.

## PAROLE DE PRO

*Rémy, manipulateur en électro-radiologie médicale*



« Mon métier, manipulateur en électro-radiologie médicale, est avant tout une profession de soin, faisant appel aux techniques d'imagerie médicale. Je contribue à la prise en charge des patients, et ce du diagnostic au traitement.

Très rapidement après notre formation, nous nous orientons vers le diagnostic ou la radiothérapie, car chacune de ces deux activités exige des gestes spécifiques ; ce qui ne nous empêche pas de changer au cours de notre carrière.

En radiologie diagnostique, je suis amenée à travailler avec différentes équipes, aussi bien

aux urgences qu'au bloc opératoire, car au cours d'une intervention chirurgicale je peux aussi avoir à réaliser un acte de radiologie.

C'est un travail très varié, source de nombreux échanges entre professionnels – radiologues, urgentistes, chirurgiens, cardiologues, réanimateurs... –. C'est un travail passionnant mais aussi prenant et il faut être prêt à travailler la nuit et les week-ends.

Lorsqu'on travaille en radiothérapie, on entretient une relation plus étroite avec les patients étant donné que nous les suivons pendant plusieurs mois. Le rythme de travail est plus régulier, les traitements ne s'effectuent que dans la journée et cinq jours sur sept. »

Pour en savoir plus  
[www.metiersantesolidarite.gouv.fr](http://www.metiersantesolidarite.gouv.fr)  
Info' métiers

► N° Indigo 0 825 042 042

0,15 € TTC / MN



Ministère de la Santé  
et des Solidarités